

Exemples d'utilisation d'indices.

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=27&ref_id=1095

http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/IPC_introduction_pratique_indices.pdf

<http://ses.ac-bordeaux.fr/Archives/2001/Cyberma/Methodo/Bao/indi/indices.htm>

Note Méthodologique sur l'indice des prix à la consommation (IPC)

Qu'est ce que l'indice des prix ?

L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure qui fournit une estimation de l'évolution d'ensemble des prix des biens et services consommés par les ménages. Ce que l'on mesure avec l'indice des prix n'est pas, comme on l'entend souvent dire, le « coût de la vie », ni même son évolution, et ne permet pas de reconstituer le budget en euros d'un consommateur moyen ou des consommateurs les plus modestes. Concrètement, il ne permet pas de mesurer le niveau des prix, mais sert à décrire leurs variations dans le temps.

Que mesure-t-on ?

L'indice des prix mesure la variation du niveau des prix au cours du temps, non pas en valeur absolue, mais en valeur relative. Par exemple lorsque l'on dit que sur une base 100 en décembre 2006, l'indice des produits frais est de 116,9 en août 2008 et celui des produits céréaliers de 119,7, cela ne veut pas dire que les produits céréaliers sont plus chers que les produits frais. Cela signifie simplement qu'entre décembre 2006 et août 2008, le prix des produits céréaliers a augmenté plus que celui des produits frais : + 19,7 % contre + 16,9 %.

L'indice des prix à Mayotte :

À Mayotte, 1 148 relevés de prix sont effectués chaque mois par l'Insee auprès de 137 points de vente et fournisseurs de biens et services, avec la collaboration de 2 enquêtrices permanentes. À partir de ces relevés, près de deux cents indices de base sont calculés, permettant de suivre l'évolution des prix des différents groupes de produits de même type (par exemple, les postes de télévision). Ces indices de base sont ensuite agrégés puis publiés dans une nomenclature en 24 postes.

La pondération des différents produits (c'est-à-dire la part de chaque produit dans le calcul de l'indice par poste publié puis dans l'indice global) est calculée à partir de l'enquête Budget des familles réalisée par l'Insee en 2005, de manière à respecter la structure de la consommation des ménages. Ces pondérations sont mises à jour à intervalle régulier de manière à prendre en compte l'évolution du comportement de consommation des ménages.

L'indice des prix : Questions-réponses

L'IPC est-il un indice du coût de la vie ?

Non, l'IPC n'est ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense. Il mesure l'évolution des prix à qualité constante. Mais il ne suit pas la variation des quantités achetées d'un mois à l'autre.

L'IPC couvre-t-il l'ensemble des dépenses des ménages ?

L'Insee suit les prix affichés toutes taxes comprises (TTC). Il tient compte des soldes et des promotions, mais pas des réductions privées (cartes de fidélité) et des remises en caisse.

Quelques services sont cependant exclus, soit pour des raisons méthodologiques, soit parce qu'ils ne représentent qu'une très faible part de la consommation.

Ainsi par exemple, les assurances vie sont en général à la fois des assurances, qui devraient être suivies par l'IPC, et des placements financiers, exclus du champ de l'IPC. Or ces deux fonctions sont indissociables et il est donc impossible de déterminer le prix du seul service d'assurance.

A Mayotte, certains loisirs ne sont pas suivis jusqu'à présent, mais devraient être intégrés prochainement, tout comme les nuitées à l'hôtel ou en gîte.

Par ailleurs, les opérations financières ne relevant pas de la consommation proprement dite sont exclues du champ de l'IPC : c'est le cas notamment de l'achat de logement, qui est considéré comme de l'investissement, des opérations d'épargne, des impôts directs, des cotisations sociales.

Pourquoi ne pas mesurer le niveau des prix ?

Pour pouvoir calculer un prix moyen pour l'ensemble des biens et services consommés, il faudrait multiplier de manière considérable le nombre de relevés effectués. En effet, le prix d'un même type de produit peut varier fortement selon la qualité, la marque, le lieu d'achat ou le mode d'acheminement. Mais, sur longue période, les prix par même type de produit évoluent de manière relativement parallèle, ce qui permet d'avoir une bonne mesure de leur évolution moyenne avec un nombre limité de relevés. Il est néanmoins possible de calculer un prix moyen pour certains produits dont les prix sont relativement homogènes. Ces prix moyens sont diffusés chaque trimestre.

«Je trouve que les prix augmentent plus vite que ce que dit l'indice»

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette impression, dans un contexte où les prix relatifs des différents biens et services bougent de plus en plus vite :

- Tout d'abord, la perception des prix en tant que consommateur est différente de la mesure objective traduite par l'indice des prix. Les prix des achats les plus courants marquent en effet davantage notre esprit. Et s'il est vrai que le prix de certains produits alimentaires augmente nettement, d'autres produits voient leurs prix stagner ou baisser. L'IPC tient compte de l'ensemble des biens et services consommés, en respectant leur importance dans la structure globale de la consommation. La fréquence d'achat joue aussi : les consommateurs ont ainsi tendance à se focaliser sur le prix des biens qu'ils achètent au quotidien, plutôt que sur celui des achats qu'ils effectuent plus rarement (comme un réfrigérateur) qui constituent pourtant une part croissante de leur consommation. A Mayotte plus encore qu'en métropole, le prix des biens durables ou semi-durables a eu tendance à baisser ces dernières années. Les ménages n'ont pas enregistré ces baisses dans leur appréciation de l'inflation, mais ils les ont mises à profit pour augmenter leur consommation de ces produits ou pour monter en gamme.
- De plus en plus de dépenses des ménages correspondent à des contrats d'abonnement ou à des engagements réguliers qui sont prélevés automatiquement chaque mois sur leur compte en banque : forfait de téléphone portable, abonnement pour la télévision ou pour internet, loyers et charges... Ces dépenses ont lieu avant tout arbitrage en matière de dépenses courantes (on les nomme dépenses pré-affectées). Le montant total de ce type de dépenses croît, donnant l'impression que le « reste-à-vivre » se réduit, sans que le prix des produits en question soit nécessairement orienté à la hausse.
- Enfin, le passage à l'euro a influencé la perception qu'ont les consommateurs de la hausse des prix. Deux effets se sont conjugués pour donner le sentiment que le passage à l'euro avait joué un rôle inflationniste. D'une part, certains prix ont réellement augmenté, dans la grande distribution et la restauration notamment. Cette hausse a marqué les consommateurs même si elle ne portait que sur un nombre limité de produits. D'autre part, certains consommateurs ont eu des difficultés à retrouver leurs repères après ce changement de monnaie. Certains ont par exemple pris l'habitude de payer « en liquide » des dépenses importantes qu'ils faisaient auparavant par chèque ou carte bleue, justifiant l'impression commune d'un « porte-monnaie qui se vide de plus en plus vite ». D'autres peuvent laisser 50 centimes d'euro de pourboire comme ils laissaient auparavant 50 centimes de franc...

11. Exemples d'indices officiels

Il s'agit ici de donner principalement des exemples montrant la variété des solutions adoptées, de laquelle se dégage cependant une tendance à l'utilisation privilégiée des indices de Laspeyres, chaînés ou non, et du couple Laspeyres-Paasche pour un partage volume-prix.

Indices de prix à la consommation (IPC, cf. [8] et note d'actualisation sur internet pour la base 1998) : indices mensuels destinés à mesurer l'évolution des prix de la consommation des ménages (21 000 indices élémentaires basés sur 160 000 relevés mensuels et 40 000 tarifs); Laspeyres ; chaînage annuel (pondérations fixes pendant 12 mois égales à la consommation des ménages tirées des comptes nationaux annuels) ; existence d'un panier variable et de méthode hédonique; indice d'ensemble également en CVS.

Indices de la production industrielle

(IPI, cf. [12]) : indices mensuels destinés à mesurer l'activité en volume des branches industrielles (en base 95, 671 séries -témoin couvrant 261 postes de la nomenclature d'activité); Laspeyres à base fixe; changement de base tous les 5 ans ; pondérations = valeur ajoutée tirée des comptes nationaux ; brut et CVS-CJO.

Indices de chiffre d'affaires

(ex CA3) : indices destinées à mesurer l'activité des secteurs industrie-commerce-services en valeur (cf. ci-dessus). Les indices élémentaires sont calculés au niveau NAF 700, à partir d'échantillons d'entreprises dans les déclaration fiscales TVA ; des maillons annuels sont calculés à échantillon constant sur deux années puis chaînés. Les indices synthétiques sont calculés comme indices de Laspeyres à base fixe, les pondérations étant les chiffres d'affaires de l'année de base déduits des statistiques structurelles d'entreprises. Indices bruts et CVS-CJO.

Indices de prix des produits agricoles à la production

(IPPAP) : indices mensuels ; Laspeyres à base fixe ; pondération tirées des comptes agricoles ; changement de base tous les 5 ans ; existence d'un panier variable ; brut et CVS (en fait une minorité des séries font l'objet de CVS).

Indices de prix à la production

(IPP, ex IPVI) : indices mensuels ; Laspeyres à base fixe ; changement de base tous les 5 ans ; existence de méthodes hédoniques.

Indices des comptes nationaux annuels

français (et européens) utilisés pour les agrégations :
volume = Laspeyres et prix = Paasche ; chaînage annuel ; uniquement brut.

Indice des comptes nationaux trimestriels

français : volume = Laspeyres et prix = Paasche ;
base fixe ; changement de base tous les 5 ans ; brut et CVS-CJO.

Indices des

comptes nationaux américains

: indices de volume et de prix = Fisher chaînés.

Indice du coût de la construction

(ICC, cf.[7]) : trimestriel ; méthodologie complexe et

originale mais indice s'apparentant à un Paasche : on calcul un volume en valorisant la production (de logements neufs) du trimestre courant à l'aide d'un bordereau de prix fixe ;

chaînage annuel pour prendre en compte l'évolution de la structure des logements (individuel, collectif, etc.).

<http://ses.ac-bordeaux.fr/Archives/2001/Cyberma/Methodo/Bao/indi/indices.htm>

LES INDICES

Les grandeurs absolues sont parfois lourdes à manipuler et ne permettent pas une comparaison aisée. Par exemple, si l'on souhaite comparer la croissance démographique de la France et de la Chine, le surcroît de population sera très différent. Le calcul d'un écart absolu ne présente ici aucun intérêt. Il sera alors utile de ramener les évolutions à une base 100 pour savoir dans quel pays la population a le plus augmenté. (en proportion)

Définition -

Un indice est un rapport entre deux valeurs d'une même grandeur dans deux situations différentes.

$$I_{1/0} = \frac{\text{valeur à étudier (ou valeur d'arrivée)}}{\text{valeur de référence (ou valeur de départ)}} \times 100$$

Un indice n'a pas d'unité. Il permet de réaliser des comparaisons dans le temps (évolution d'une grandeur d'une époque à une autre) mais aussi dans l'espace (comparaisons géographiques). Par exemple, on peut mettre sous forme d'indice les populations des quinze pays européens à une certaine date. La base de référence sera l'un des pays choisi arbitrairement. Sa population sera alors associée à l'indice 100.

Exemple -

La population de la France était en 1990 de 56,735 millions d'habitants (métropole) et en 1999 de 58,967 millions d'habitants. Pour présenter cette évolution à l'aide de la notion d'indice, on considère que la population de départ (1990) est équivalente au nombre 100. Il s'agit là d'une convention. On applique ensuite la règle de trois (ou produits en croix) :

$$\text{Indice, de 1999} = \frac{58,967}{56,735} \times 100 = 103,93.$$

On dit alors : *L'indice de la population de la France est de 103,93 en 1999 (base 100 en 1990). Pour interpréter cette valeur, on dira que la population française a augmenté de 3,93 % entre 1990 et 1999.*

Interprétation -

- Si l'indice de la seconde année est supérieur à 100, le phénomène a augmenté.
- Si l'indice de la seconde année est égal à 100, le phénomène est resté stable (les deux valeurs sont identiques)

- Si l'indice de la seconde année est inférieur à 100, le phénomène a diminué. Par exemple, si l'indice est égal à 50, cela signifie que le phénomène a diminué de moitié.

Remarque -

Lorsqu'il est demandé dans un exercice d'interpréter un indice, il convient de le transformer en taux de variation (s'il est de l'ordre de la centaine) ou en coefficient multiplicateur (si l'indice est très grand). Par exemple, on dira qu'un indice de 102,5 est équivalent à une hausse de 2,5 %. C'est un peu maladroit (même si c'est exact) de dire qu'il correspond à une multiplication par 1,02. En revanche, un indice de 750 correspond à une hausse de 650 %. Il sera préférable de dire que la grandeur étudiée a été multipliée par 7,5. Voir les [règles de conversions](#).

On peut aussi rencontrer un **indice pondéré**. **C'est un nombre exprimant le rapport entre deux valeurs affectées d'une pondération**. L'indice des prix à la consommation est l'indice pondéré le plus utilisé en économie. Pour calculer l'IPC, on pondère les prix des différents produits par leur coefficient budgétaire (puisque l'on ne consomme pas tous les biens en même quantité). Depuis le 1^{er} février 1993, l'INSEE calcule l'IPC à partir de 265 postes de produits (266 avec le tabac), chaque poste regroupant plusieurs centaines de biens et services. Le pourcentage de variation de l'IPC mesure le taux d'inflation. Par exemple, si l'IPC était de 123 en 1992 et de 125,6 en 1993 (base 100 en 1985), le taux d'inflation de l'année 1993 est donc $[(125,6 - 123) / 123] \times 100 = 2,1 \%$